

Côte Sainte-Catherine

Fiches actions 2009

Les fiches ci-jointes ont été réalisées afin de répondre à la demande de la mairie de Rouen.

Il s'agit de propositions concrètes que nous souhaitons voir réalisées en 2008-2009.

Sommaire :

- **Création d'une Charte CSC**
- **Création du Passage Saint-Paul**
- **Pose de panneaux d'information**
- **Protection du public sur les falaises**
- **Etude de création d'un escalier du belvédère au plateau**
- **Restauration de l'escalier existant**
- **Accotement piéton sur la D95**
- **Bastion Nord**

Fiche action 2009 **Création d'une Charte CSC**

Depuis une bonne dizaine d'années, plusieurs acteurs interviennent plus ou moins régulièrement sur la Côte Sainte-Catherine (CSC) pour y mener des actions de différentes natures. Certains dans le cadre de conventions avec des projets négociés et des objectifs planifiés, d'autres de manière moins claire, tant en terme de projet, de choix, d'action ou de financement.

Par ailleurs, un projet global à moyen et long terme, prenant en compte tous les aspects du site et de son utilisation, n'a jamais été proposé, ni évoqué, ni donc rendu public.

Depuis quelques années, les méthodes de gestion des espaces naturels, du patrimoine public en général, et de démocratie participative ont beaucoup évoluées. Sans entrer dans des démarches trop lourdes qui freineraient les actions ou nuiraient à la réactivité parfois nécessaire, un minimum de réflexion globale doit permettre d'élaborer relativement rapidement (en quelques mois) une Charte CSC permettant :

- de fixer les orientations générales à moyen et long terme sur la finalité du site,
- de lister moyens, les méthodes qui doivent, ou ne doivent pas, être appliquées,
- de rappeler les contraintes externes (classements du site, charte de l'Eco Vallée des Deux Rivières, etc.).

Afin que cette charte soit comprise facilement par tous, qu'elle soit pérenne (autant que possible), nous proposons la création d'un document au contenu simple et de volume limité (une à deux pages ?) que chaque acteur sur le site devra respecter.

Avant de se lancer dans toute autre nouvelle action importante, la création de cette charte nous semble absolument nécessaire :

- afin d'éviter de commettre des impairs,
- et pour la bonne compréhension et les inters-actions entre les différents acteurs sur le site,

L'association CSC proposera des éléments à introduire dans cette charte :

- Histoire et archéologie, environnement, demandes sociales (riverains, touristes, sportifs...), sont des éléments à prendre en compte à parts égales dans les réflexions et actions sur le site de la Côte Sainte-Catherine.
- Pour préserver le caractère "sauvage" du site, les aménagements sur la colline doivent être réduits au minimum nécessaire. Nous devons seulement limiter quelques progressions végétales afin de conserver, voir augmenter, la biodiversité, et mettre en valeur les vestiges archéologiques ou espaces historiques.
- Les aménagements principaux et les points d'informations doivent être placés aux seules entrées, et non pas à l'intérieur du site : panneaux informatifs, poubelles, tables, dispositifs interdisant l'accès aux véhicules à moteur, etc. Le panorama de la pointe du plateau pouvant être traité comme un cas particulier.

Fiches complémentaires

A moyen terme, des Fiches Thématiques des Décisions et Orientations devraient compléter cette charte afin de nous rappeler simplement les décisions prises.

- Exemples :
- Falaises et sécurité,
 - Affichage et signalétique : principes généraux.

Fiche action 2009 Création du Passage Saint-Paul

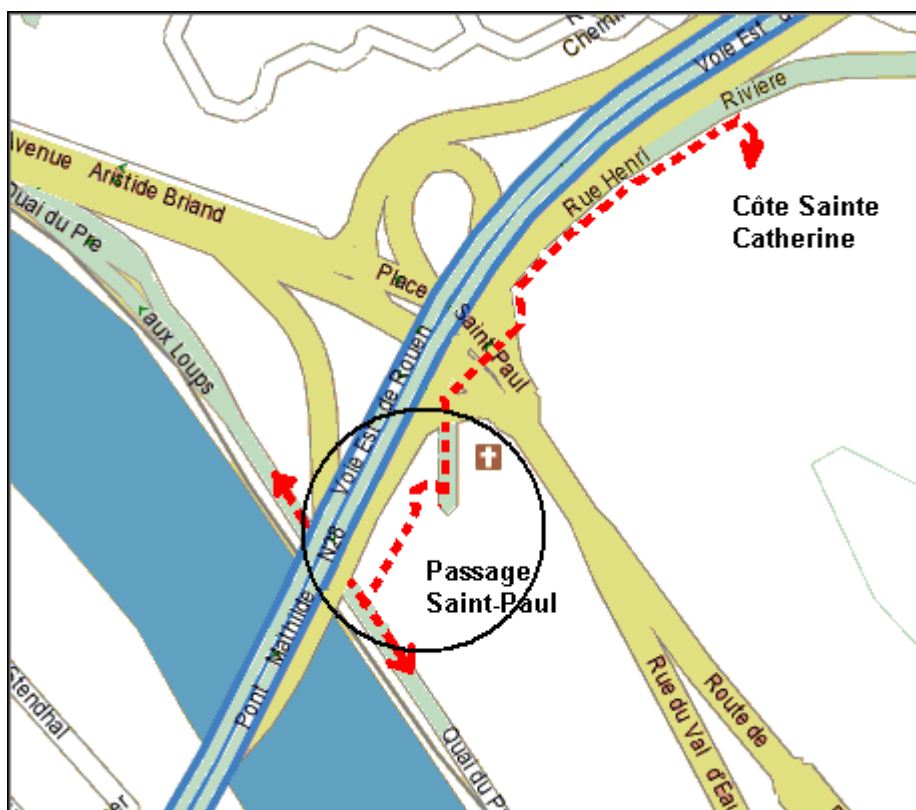
Tout en veillant au respect de son intégrité, la Côte Sainte Catherine doit s'ouvrir avec des sentiers piétonniers vers les sites naturels et de loisirs qui l'entourent, et aussi vers les quartiers riverains. La liaison avec les quais de la Seine, si proches, paraît essentielle et certainement la plus simple à réaliser. L'aménagement des quais, la proximité de la rue Henri Rivière, et l'escalier montant sur la colline, font de ce passage Saint-Paul un axe de pénétration naturel à forte valeur ajoutée. La Côte Sainte Catherine est appelée à devenir le centre du réseau des sentiers piétonniers du secteur Est de la Ville, la présente liaison s'intégrera dans celui-ci.

Le projet:

- Réaliser une liaison piétonne douce entre le Quai du Pré-aux-loups et la Place Saint Paul,
- Rechercher une solution courte, simple, rustique et confortable.

Le passage à réaliser:

- Court, car les marcheurs évitent les détours trop longs. De plus la traversée du quartier Saint-Paul n'est pas attrayante par elle-même à cause de la circulation importante et du bruit. Aucune autre solution de passage que celle proposée n'est possible.
- Rustique et confortable : c'est-à-dire, de même nature que les escaliers actuels de la Côte Sainte-Catherine (même enjambées, paliers plats, et praticable par tout temps).
- Simple : tant pour des questions de réalisation que d'entretien, mais aussi pour être bien compris du public, le passage doit être direct du parvis de l'église aux quais.
- Remarque : le Passage Saint-Paul proposé est un escalier complémentaire des escaliers de la Côte Sainte-Catherine.



L'association CSC possède un dossier complémentaire sur ce thème.

Fiche action 2009

Pose de panneaux d'information

Malgré quelques tentatives de signalétique avec la pose de quelques panneaux, la CSC reste encore un site mal signalé et sans aucune indication sur ses richesses. Sans vouloir trop en faire, et tout en préservant le site, un minimum d'information doit pouvoir être apposé pour :

- Encourager et faciliter l'accès à la CSC depuis les zones environnantes.
- Afficher certaines informations importantes de diverses natures.
- Accompagner partiellement le public dans sa découverte.

La signalétique de la CSC doit être envisagée de façon évolutive car certains développements (la liaison avec les autres pôles et les quais, la mise en valeur du plateau, etc.) entraîneront la modification des premiers besoins d'information.

Une réflexion sur les fragilités de la flore et des vestiges archéologiques à protéger, mais aussi contre les agressions du public, devra devancer les propositions.

Afin de préserver le caractère "sauvage" du site, et pour éviter les concentrations du public en certains points, l'affichage sera apposé sur les entrées du site, seules des mentions "incontournables" seront éventuellement introduites à l'intérieur de celui-ci.

Les thématiques de la signalétique

- Les informations générales :
- Les interdictions :
- La description du site :
- Les recommandations :

L'association CSC est en cours de travail sur ce thème.

Fiche action 2009

Protection du public sur les falaises

Sur présentation d'un projet écrit de notre association, et après concertation avec les autres acteurs sur le site, la Ville a posé une clôture en bord de falaise. Mais cet essai n'a pas été tout à fait réalisé comme nous le demandions et le résultat final n'est pas à la hauteur des espérances. L'objectif recherché était d'interdire l'accès en bord de falaise aux humains, aux moutons et aux chiens.

Demande d'action

Tirer les enseignements du premier essai d'installation de clôture réalisé en bord de falaise et corriger les problèmes rencontrés : remplacer les petits piquets et le fils de fer par les poteaux métalliques (discrets) et le grillage à moutons de 1m20 de haut initialement prévu. Voir pour la (très) petite signalétique qui devait y être apposée.

Poursuivre cette action comme il l'avait été envisagé à l'origine : détecter un ou deux autres emplacements à équiper de manière identique en 2009. Toujours de manière efficace et discrète à l'œil, en respectant les champs de vision sur le site et le panorama.

La sécurité autour des falaises relève aussi d'un problème plus général : la pousse d'arbres à haute tige en bordure et dans les falaises. Ces grands arbres peuvent entraîner la falaise dans leur chute (par grand vent par exemple).

Demande d'étude

Proposer la coupe de tous les arbres de haute tige à moins de 5 mètres du bord de la falaise, et aussi ceux à moins de 5 (ou 10) mètres du haut de la falaise. Pour certains arbres tout au bord de falaise, et qui la retiennent, une coupe limitée pourrait être préférable.

Dans un deuxième temps, proposer la suppression des arbres trop importants sur toute la hauteur des falaises

Encourager la pousse des épineux (ou les planter) dans une bande de 5 mètres tout le long des falaises. A terme, poser une clôture à moutons discrète à chaque fois que nécessaire.

Fiche action 2009
Etude de création d'un escalier du belvédère au plateau

Depuis le règlement de l'indivision sur le plateau, rien ne devrait plus s'opposer à l'accès du public sur cet espace hautement chargé d'histoire.

L'accès depuis le belvédère, dans des conditions suffisantes de sécurité, est une nécessité. La poursuite de l'escalier actuel s'inscrivant aussi dans un contexte historique.

Fiche action 2009
Restauration de l'escalier

D'année en année, les 525 marches de l'escalier se dégradent peu à peu. Actuellement, une vingtaine de marches a disparu et d'autres le seront.

Demande d'action

Remplacer ou remettre avant le printemps 2009 les marches trop endommagées ou disparues.

Fiche action 2009 **Accotement piéton sur la D95**

Il n'existe pas de cheminement piéton le long de la D95 permettant aux riverains de Bonsecours et du Mont-Gargan, ainsi qu'aux promeneurs, de se rendre jusqu'au belvédère.

L'accès aux cyclistes, depuis le Mont-Gargan, reste aussi très dangereux car ils ne sont pas visibles par les voitures qui les suivent dans les derniers virages.

Nous évoquons ce problème depuis des années avec toujours les mêmes réponses : c'est compliqué, la route est gérée par le Conseil Général, le trottoir n'est pas géré par le Conseil Général, les talus doivent prévenir la chute de voitures dans le fossé, il faudrait couper quelques arbres, etc. En attendant, de demande en demande, les piétons et cyclistes doivent toujours prendre les mêmes risques.

La mode est à la promotion des transports doux, mais les faits sont toujours là : il est plus prudent de venir au belvédère en voiture.

Demande d'action

Rétablir ou créer un accotement permettant aux piétons de cheminer en sécurité sur le côté de la D95 (des dernières habitations du Mont-Gargan aux premières de Bonsecours).

Couper les arbres qui cachent la visibilité sur la route dans les virages du haut du Mont-Gargan, pour rendre visible les cyclistes et piétons.

Questions à prendre en compte :

- nature juridique des talus,
- hauteur minimum de l'accotement (pour les voitures, mais aussi les piétons),
- quels arbres à abattre ?
- passage piéton au dessus des évacuation d'eaux pluviales.

Fiche action 2009 **Bastion Nord**

Vue sur la place d'arme

Il y a encore quelques années, ce bastion permettait, depuis son sommet, de découvrir l'ampleur du fort et de sa place d'arme. Cette vue permettait de comprendre l'importance de cette occupation militaire et de visualiser plus globalement l'enchaînement des portions des vestiges archéologiques apparents.

Depuis peu, l'expansion d'arbres et arbustes, sur le flanc du bastion, ne permet plus d'avoir cette vision. Le rétablissement de ce champ de vision nous paraît aussi important pour une bonne compréhension des actions en cours.

Cette action compléterait le dégagement triangulaire beaucoup plus important entrepris l'an passé par la Ville. L'autorisation des services de la préfecture est très certainement nécessaire.

Demande d'action

Sans nuire aux projets futurs d'aménagement de cette partie du plateau, dégager partiellement le bastion afin de libérer le champ de vision sur tout le fort et la place d'arme (en gros, la partie pentue du bastion comprise entre le dégagement récent allant du bastion Sud au Nord et le même dégagement récent allant entre le bastion Nord à l'abbaye).

Notre association est volontaire pour participer à ces travaux.

Cheminelements autour du bastion Nord

Une réflexion sur l'ensemble des passages sur le plateau (piétons, VTT, véhicules techniques et de secours) est nécessaire à moyen terme. Mais sans attendre trop longtemps (et parce qu'il faut bien débiter par le plus important), une étude spécifique sur les possibilités d'aménagement des accès piétons vers et sur le bastion Nord nous semble prioritaire.

Par ailleurs, les dégagements récents et à venir de la végétation sur le plateau sont un encouragement aux pratiques sportives des VTT et des motos. Pratiques incompatibles avec la présence de piétons.

Demande d'étude

Etudier les possibilités d'accès aux piétons autour et sur le bastion Nord. Formuler et chiffer des propositions pour des chantiers en 2009-2010 (?).
Réfléchir aux moyens de limiter l'accès uniquement aux piétons.